

Lou Tambourinaire

N 187 – OCTOBRE 2020

C'est la
rentrée!



Octobre rose

Mois de sensibilisation au cancer du sein



Sommaire

SOMMAIRE.....	2
<i>Sommaire</i>	2
LE MOT DU MAIRE	3
Conseil municipal du 29 juillet 2020	4
LES HABITANTS	8
L'AGENDA 21	9
INFORMATIONS PRATIQUES	10
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE	10
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	11
POLE SCOLAIRE DE FAUX : Une nouvelle équipe	12
INFOS DIVERSES.....	13
POINTS DE VIGILANCE	21
LISTE DES CONTACTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE.....	21
CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS.....	21
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	22
PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)	22
OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).....	23
SMD3 – Ordures ménagères.....	24
LA DÉCHÈTERIE D'ISSIGEAC	24
<i>Permanences des organismes.....</i>	25
<i>Liste des commerçants, artisans et professions libérales</i>	26
<i>Menu des numéros utiles</i>	27
TESTEZ-VOUS 😊 !	28

Rédaction : Alain LEGAL, Yolande FORMAGGIO, Coralie LOURENCO, Clémence ROUSSARIE.

Tirages : Mairie de FAUX

Distribution : Les Élus

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

La fin des vacances d'été s'est faite cette année dans un contexte particulier. Cette rentrée est inédite avec la crise sanitaire qui est de retour et qui nous impose toujours le respect des gestes barrières et les règles de distanciation.

Soyons toujours attentifs collectivement afin d'éviter un reconfinement.

Le mois de septembre marque traditionnellement la rentrée scolaire qui elle aussi a dû se faire dans un cadre très particulier, qui impose des mesures sanitaires rigoureuses.

Malgré cela, nous sommes très satisfaits de cette rentrée avec une équipe d'enseignants renouvelée et très motivée à qui nous souhaitons la bienvenue, et des effectifs stables qui ont permis d'avoir un troisième poste définitif.

Le mois de septembre a été une période très chargée qui marque :

- La fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage et téléphoniques sur le haut du Bourg,*
- La fin des travaux de rénovation du réseau d'eau potable sur La Robertie et sur le secteur des Galis,*
- Les travaux routiers sur la voirie communale et la voirie communautaire.*

L'équipe municipale s'est mise en place et les commissions ont démarré leurs réflexions pour les futurs projets du mandat que nous démarrons.

La rénovation de l'ancienne bibliothèque pour un futur pôle médical est le premier chantier important que nous allons lancer à la fin de l'année.

Enfin au niveau de l'équipe, beaucoup de mouvement :

Le retour du congé maternité de Laure, le départ de Coralie, elle aussi pour son congé maternité et l'arrivée de Clémence pour assurer le remplacement, à qui nous souhaitons la bienvenue.

La vie municipale continue, certes dans un cadre que nous voulons rigoureux, mais toujours à votre service.



*Le Maire,
Alain Legal*

Conseil municipal du 29 juillet 2020

Le vingt-neuf juillet deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LEGAL, Maire, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Étaient présents : BERNARD Christophe, BOILLIN Françoise, DELPECH Jean-Michel, DEMBRI Kamel, DUMON Patrick, FONTAYNE Anne-Marie, FORGERON Jérôme, FORMAGGIO Yolande, LEGAL Alain, MAHIEU François, MALONE Clark.

Absentes excusées : AGUESSE Rachel, DORLEAC Bernadette, GACHET MORAND Claire

Absente : HUARD Anne

Représenté : 0

M. DUMON Patrick a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Programmation travaux et validation des devis

- . Voirie
- . Porte Salle des Fêtes
- . Stores Salle de Formation « Belvédère »
- . Fenêtres vestiaires
- . Charpente Tribune

2. Hydro curage Réseau d'Eaux Pluviales

3. Contrat de maintenance Installation Chauffage et Pompes à Chaleur de la Mairie

4. Désignation des membres de la commission de contrôle (listes électorales)

5. Dégrèvement CFE

6. Infos Délégués Commission Communale Impôts Directs

7. Bornage Terrain M. Bournazel Pascal et Achat

INFORMATIONS DIVERSES

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

1. Programmation travaux et validation des devis

Travaux de Voirie : Une somme de 5593.38 € a été inscrite dans les restes à réaliser voirie, sur le budget 2020 correspondant au devis de point à temps datant de l'automne 2019 de l'entreprise Bordier retenue face aux autres propositions qui avaient été faites.

Devant la dégradation des routes durant l'hiver, une visite de terrain réalisée avec M. POITEVIN technicien pour la CCPSP et les communes, et un responsable de l'entreprise BORDIER a débouché sur une volonté de réfection complète des voies communales et non sur du simple point-à-temps, avec un nouveau devis plus important.

Voiries concernées : VC 5 Borie du Notaire, VC102 la micalie, VC Moulin de la Genèvre, VC 211 La Genèvre, VC 209 les Fargues, VC 3 Labarde, VC 210 Le petit Tour, VC 302, Chemin de Thalamy, VC 202 le Bourg, VC 203, VC le Buth, VC Impasse Buffelard, VC 4,

Montant : 24 981.50€ HT soit 29 977.80€ TTC

Financement M. Le Maire propose d'utiliser le montant de 15148€ prévu en 2020 pour la voirie, intégrant les restes à réaliser de 5593.38 € et de compléter avec le reliquat de 7556€ issu des travaux d'enfouissement

de ligne EDF moins coûteux que prévu. Le solde de 7273.80 € sera financé par d'autres disponibilités du chapitre 21.

Mr le Maire précise que les tarifs proposés par l'entreprise BORDIER sont inférieurs à ceux de l'entreprise choisie pour l'appel d'offre voirie de la communauté de communes. Les travaux, si le devis est validé, débiteront début août.

Le devis de l'entreprise BORDIER de 29 977.80€ TTC est accepté à l'unanimité.

Remplacement porte Salle des Fêtes

Le devis précédemment accepté datait de juillet 2019 pour 2411.86€ TTC

Après actualisation le devis Arcades et Baies s'établit à 2029.48€HT soit 2435.38€ TTC

Le conseil municipal valide le devis pour 2435.38€ TTC par 10 voix et une abstention.

Stores Salle de Formation « Belvédère »

La salle de formation du belvédère doit pouvoir être assombrie pour des activités vidéo ou autres. Un devis pour 2 rideaux occultants pour les baies vitrées ainsi qu'1 pour la porte a été demandé auprès de la société ALPAGO qui est intervenue à l'école. Le montant est de 1330.09€HT soit 1596.11€TTC.

Le conseil municipal valide le devis pour 1596.11€ TTC à l'unanimité.

Charpente Tribune stade

La tribune du stade de foot est délabrée et les éléments de protection aussi. Des travaux s'imposent afin de sécuriser l'installation.

Mr Lefebvre Nicolas (micro-entreprise) propose pour 4623€ de reprendre l'assise, de l'habiller en bois traité avec la pose de rambardes sur les cotés et à l'arrière.

Les élus s'interrogent sur la durabilité de ces travaux, sur la nécessité de couvrir la tribune et si des alternatives sont possibles. Le projet doit être retravaillé par la commission travaux.

Il apparait qu'il faut d'abord faire valider la structure et les aménagements proposés par la SOCOTEC.

Dans l'attente la tribune sera condamnée et clôturée.

Fenêtres vestiaires

2 Devis sont présentés pour le remplacement de 7 ouvrants détruits ou très vétustes

Le conseil municipal valide le devis de la société Arcades et Baies de 3303.50€ TTC par 10 voix et une abstention.

Mr le Maire indique que des dossiers de certificats d'économie d'énergie (CEE) seront déposés pour ce remplacement ainsi que pour celui de la porte de la salle des fêtes.

2. Hydro curage Réseau d'Eaux Pluviales

Lors des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le réseau d'eaux pluviales a été refait, depuis le carrefour Issigeac-Beaumont jusqu'au NRAZO (nœud de raccordement zone d'ombres). Les travaux d'hydro curage peuvent enfin avoir lieu sur la totalité du réseau. La proposition faite sur devis en 2019 par l'entreprise CANTIRAN d'Eymet a été maintenue pour un coût actuel de 1600.00€HT soit 1920.00€TTC pour une durée de travail de 16 heures à cent euros. Bien que déjà validé en 2019, Mr le Maire soumet ce devis au vote du nouveau conseil.

Le conseil municipal valide le devis pour 1920.00€ TTC à l'unanimité. Les travaux vont être programmés en septembre.

3. Contrat de maintenance Installation Chauffage et Pompes à Chaleur de la Mairie

Monsieur le Maire présente le contrat de l'entreprise ATSE Bordes, entreprise qui a effectué les travaux de chauffage et de ventilation de la Mairie
Coût total y compris filtres : 1170.00 € soit 1404.00€ TTC annuel
2 visites sont prévues par an.
Le conseil municipal valide le devis pour 1404.00€ TTC à l'unanimité.

4. Désignation des membres de la commission de contrôle des Élections et de la Révision des listes électorales

Cette commission de contrôle remplace la commission administrative qui validait inscriptions et radiations sur les listes électorales. Désormais c'est le maire qui valide inscriptions et radiations et la commission qui contrôle à posteriori.

La commission de contrôle a deux missions :

- elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Cette commission comprend 3 membres : un(e) Conseiller (e) municipal (e) désigné(e) dans la liste du tableau des dernières élections municipales et un suppléant et ce pour la durée de leur mandat, un membre désigné par l'administration et un suppléant et un membre désigné par le Tribunal de Grande Instance et un suppléant. Le Maire et les adjoints ne peuvent pas faire partie de cette commission.

Pour le conseil sont désignés : FORMAGGIO Yolande titulaire et DELPECH Jean-Michel suppléant

Il nous est demandé aussi de proposer des personnes au titre de l'administration et du Tribunal de Grande Instance.
A ce titre il est donc proposé :

Pour l'administration : BOURNAZEL Jean-Claude titulaire (déjà membre lors du dernier mandat) et MARCOMINI Chantal suppléante

Pour le Tribunal de Grande Instance : BUTON Mireille titulaire (déjà membre lors du dernier mandat) et PEYRAT Jean-Daniel suppléant

5. Dégrevement CFE (cotisation foncière des entreprises)

Suite aux difficultés d'activité économique liées au COVID 19, l'Article 3 du projet de loi de finances rectificative n° 3 permet aux communes et aux EPCI à fiscalité propre d'octroyer une aide fiscale exceptionnelle au titre de 2020 pour les entreprises du secteur du tourisme, restauration, culture et événementiel réalisant un CA inférieur à 150 000.00€ HT

Il est possible d'instaurer par délibération adoptée entre le 10 juin et le 31 juillet 2020 une réduction de cotisation foncière des entreprises à hauteur des 2/3 de la cotisation établie au titre de 2020

Pour la commune de Faux 1 à 2 entreprises du territoire pourraient en bénéficier.

La Communauté de Communes Portes Sud Périgord a opté également pour le dégrèvement.

Le conseil municipal valide une réduction de cotisation foncière des entreprises à hauteur des 2/3 de la cotisation établie au titre de 2020 et ce à l'unanimité.

6. Information : Délégués Commission Communale des Impôts Directs

La Direction Générale des Services Fiscaux a désigné les membres parmi la liste des 24 que nous avons proposés lors du dernier conseil municipal

Titulaire	Suppléant/Suppléante
COUNET Michel	FONTAYNE Anne-Marie
BOISSERIE Pierrick	BACQUET Nicolas

LARDEYROL Jean-Jacques	DUBUC Bernard
BOLE Jean-Luc	GEOFFRE Thierry
PEYRAT Jean-Daniel	MAZEAU Franck
BOURNAZEL Jean-Claude	MALONE Virginie

7. Bornage Terrain Monsieur Bournazel Pascal pour achat

Pour information il s'agit de la parcelle cadastrée A 624 «Lajasse » d'une contenance d'environ 15 m². Le géomètre de la société Géoval a été contacté pour borner. Nous avons l'accord de M. BOURNAZEL. L'acte sera formalisé avant la fin de l'année.

Cet achat est envisagé pour permettre aux véhicules livrant l'entreprise GEOFFRE de repartir en respectant le sens unique. Il en va de la sécurité de ce secteur.

Le devis de bornage sera présenté en septembre au conseil.

INFORMATIONS DIVERSES

Un travail préparatoire a été fait pour adapter les listes de distribution du bulletin municipal, pour tendre vers un meilleur équilibre et avoir des binômes ou trinômes pour faciliter la distribution .Il est présenté pour qu'un maximum d'élus y participe.

Dates à retenir :

Mercredi 2 septembre : réunion de la commission vie des associations-20 h

Lundi 7 septembre : réunion commission travaux-20h30

Lundi 14 septembre : réunion Agenda 21/cadre de vie-20h

Conseils municipaux :

Mercredi 16 septembre 20h30

Mercredi 14 octobre 20h30

Mercredi 18 novembre 20h30

Mercredi 9 décembre 20h30

Fin d'année :

Mercredi 16 décembre Noël des enfants

Samedi 19 décembre Noël des salariés

Dimanche 20 décembre Noël des anciens

Début 2021 :

Vœux du maire : dimanche 10 janvier 2021 en matinée

Problème de nuisibles

La présence de rats a été signalée à certains endroits du village, une entreprise va être sollicitée pour intervenir

Pôle santé

Suite aux propositions de Mr MARMANDE architecte de l'ATD le conseil retient la proposition portant sur l'aménagement de 2 pièces uniquement, dont une plus grande au lieu de trois (taille insuffisante) avec salle d'attente, WC. L'étape suivante sera l'appel d'offre pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dès septembre.

Le prochain conseil aura lieu le 16 septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

LES HABITANTS



NOUVEAUX HABITANTS

Jean-Louis et Christiane LE
FOURNIS, à la Cabane.

**Nous vous souhaitons la
Bienvenue !**

DÉCÈS

Marie Henriette
BUTON, décédée à
FAUX le 26 Août 2020,
à l'âge de 100 ans.



**Toutes nos
condoléances aux
familles.**

MARIAGE

Sébastien DOUSSEAU
et Anaïs VASSEUR se
sont dit « Oui », le 12
septembre 2020



**Toutes nos
félicitations !**

NOUVEAUX RÉSIDENTS

Nous vous invitons à venir nous rencontrer à la MAIRIE pour la remise du livret d'accueil et vous faire connaître aux services de LA POSTE à ISSIGEAC, dès votre arrivée dans notre village. Merci d'avance.

MASQUES « GRAND PUBLIC »

La commune a distribué à chaque foyer un ou deux lots de deux masques « grand public » confectionnés par les petites mains de fées des couturières de Faux.

Face à l'obligation du port du masque dans les lieux publics clos, il reste des lots que nous pouvons distribuer à nos habitants sur demande :

- Aux collégiens qui reprennent le chemin de l'école,
- Aux foyers de plus de 2 personnes qui n'auraient pas assez de masques,
- Aux personnes fragiles ou à risque,
- Aux personnes qui en ont besoin au quotidien...

**Rendez-vous aux après-midis d'ouverture de la mairie pour les
demander :**

Lundi – mercredi – vendredi de 14h00 à 18h00.

L'AGENDA 21

Une nouvelle rubrique pour un geste pour la planète : **Consommer de saison !**

Consommer « responsable », c'est aussi tenter de se réadapter à la nature, manger en fonction de ce que la terre peut nous offrir, tout en respectant les saisonnalités.

Pendant cette période de confinement, vous avez peut-être modifié des habitudes : pour pallier l'absence des marchés et des supermarchés rassemblant trop de personnes, des producteurs ont proposé des « drive », de la vente à domicile ou en livraison... Si vous avez pris ces nouvelles habitudes de consommation locale, est-ce qu'il n'est pas temps de les conserver ?

Pas de panique : l'objectif est de s'améliorer, chacun à son rythme, à ses envies, à ses possibilités et ses moyens !

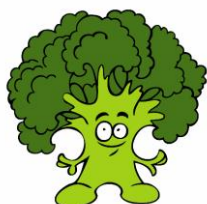
SEPTEMBRE

Les légumes : Artichaut, asperge, aubergine, betterave, blette, brocoli, carotte, céleri rave, céleri branche, chou rouge, chou rave, chou romanesco, concombre, citrouille, courgette, courge, cresson, épinard, fenouil, haricot vert, laitue, maïs, navet, oignons, panais, poireau, potimarron, poivron, pomme de terre, radis, tomate, topinambour.



Les fruits : Amande, citron, citron vert, coing, figue, fraise, framboise, groseille, mirabelle, melon, mûre, myrtille, nectarine, pastèque, pêche, pomme, poire, prune, pruneau, raisin, reine-claude.

OCTOBRE



Les légumes : Ail, artichaut, blette, brocoli, courge, courgette, carotte, céleri, chou-fleur, chou de Bruxelles, chou, citrouille, épinard, laitue, maïs, oignon, poireau, poivron.

Les fruits : Châtaigne, coing, citron, figue, framboise, myrtilles, poire, pomme, prune, raisin.



SOUVENIR DE L'ARMISTICE **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Comme chaque année, la municipalité vous invite à la cérémonie du souvenir le mercredi à 11h devant le Monument aux Morts

Port du masque obligatoire et distanciation physique à respecter

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE



MODIFICATION

à partir du 25 mai 2020 :

Ouverture de la mairie les
LUNDI – MERCREDI – VENDREDI

De 14h à **18h00**

Merci de votre compréhension !

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Courriel : faux24.mairie@wanadoo.fr

15 rue des Fargues

☎ 05.53.24.32.40 et 09.77.44.58.96

📠 09.70.62.53.28.



OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Reprise des horaires habituels :

DU LUNDI AU VENDREDI

De 14h à 17h

Merci de votre compréhension.

COORDONNÉES DE L'AGENCE POSTALE

Mairie - 15 rue des Fargues



Le numéro de téléphone change et devient le même que celui de la mairie : 05.53.24.32.40



IMPORTANT : dispositions Covid dans l'enceinte de la mairie

- Le port du masque dans l'enceinte de la mairie/agence postale est **obligatoire**.
- Lavez-vous les mains au gel hydro-alcoolique à disposition à l'entrée du bâtiment.
- Respectez la distanciation physique : 2 personnes maximum dans le hall d'entrée.
- Sens unique de circulation : entrée par les portes automatiques, sortie par le parc.

Des « barrières » en plexiglas ont été installées pour permettre de renforcer les gestes barrières.

Ces dispositions ont été prises pour protéger le personnel de la mairie mais aussi les habitants.

Nous comptons sur vous pour se protéger les uns les autres !

(Arrêté municipal n°2020-518 en date du 11 Mai 2020 portant réglementation pour la réouverture au public des services de la mairie et l'agence postale communale)

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la Mairie de FAUX

ANNULÉE jusqu'à nouvel ordre (covid-19)

Vous pouvez contacter Mme Darcq au 05.53.02.06.13. Les dossiers seront traités en priorité par téléphone et sur rendez-vous à Issigeac uniquement sur réelle nécessité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Bibliothèque de FAUX
15 rue des Fargues- 24560 FAUX
Tél : 05.53.22.91.55
Courriel : bibliothèqu faux24@gmail.com



Pendant un mois, **du 23 septembre au 25 octobre 2020**, la bibliothèque ouvre ses portes à un artisan d'art.

Luc MOREAU, « tourneur sur bois » : après des études de menuiserie et d'ébénisterie à Caen dans le Calvados, passionné de tournage sur bois, a quitté son atelier de restauration et de fabrication de mobilier pour vivre de sa passion.

Il arrive avec son épouse en Dordogne à Beaumontois du Périgord en 2017 et y crée son atelier.
Sur l'initiative de la Chambre de Métiers, « **J'expose un ARTISAN D'ART** » afin de faire preuve de solidarité en ces temps difficiles envers les Artisans d'Art pour les aider à se faire connaître, à vendre leur production et à contribuer ainsi à dynamiser l'économie locale.

La mairie de Faux a ouvert un espace à la bibliothèque pour exposer quelques œuvres de Luc MOREAU, les Mercredis de 16h00 à 18h00 et Samedis de 10h à 12h.

Venez découvrir le tournage sur bois et les œuvres de cet artisan d'art.

Ne dit-on pas qu'une bibliothèque est une ouverture sur le monde...

Horaires adaptés en période de COVID-19	
MERCREDI	SAMEDI
16h00 à 18h00	10h00 à 12h00



Etrange Lecture propose la découverte de littératures étrangères en traduction à travers des séances de lectures publiques confiées à des comédiens professionnels et introduites par des spécialistes de la langue concernée (universitaires, traducteurs...)

La bibliothèque de Faux a été sélectionnée pour participer à Etrange Lecture dont le lancement aura lieu en Novembre (les dates seront communiquées ultérieurement).

Les enfants de l'école de Faux, accompagnés par leur enseignante pourront venir à la bibliothèque assister à des animations et des rencontres d'auteurs. Ils pourront également emprunter des livres et faire des recherches.

POLE SCOLAIRE DE FAUX : Une nouvelle équipe

La rentrée sur le pôle scolaire de Faux s'est faite dans le respect du protocole et dans de bonnes conditions.

C'est une équipe d'enseignants fortement renouvelée que nous accueillons, et à qui nous souhaitons la bienvenue, et beaucoup de réussite dans sa mission auprès des enfants dont l'effectif progresse légèrement.

◆ **Claire GACHET**, Nouvelle Directrice en remplacement de Philippe Bouesnard parti en retraite.

◆ **Élodie CLARY**, nouvelle enseignante suite à la confirmation de la troisième classe rendue définitive,

◆ **Nathalène MOUILLAC**, enseignante en poste depuis plusieurs années.

De nombreuses améliorations matérielles et informatiques apportées par la communauté Portes Sud Périgord et la commune de Faux, visent à ce que les conditions d'accueil et de vie scolaire soient favorables.

Des travaux dans la cour et l'apport de jeux sont encore prévus avant les vacances de Toussaint.



De gauche à droite, Nathalène MOUILLAC, au centre Claire GACHET, à droite Elodie CLARY

INFOS DIVERSES



OCTOBRE ROSE

Le mois de mobilisation contre le cancer du sein

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Pour l'association qui œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie.

Le cancer du sein : quels examens et à quel âge ?

- **Dès 25ans**, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25ans.
- **Entre 50 et 74 ans**, sans symptôme ni niveau de risque élevé ou très élevé, un dépistage est recommandé tous les deux ans.
- **Après 74ans**, la question du dépistage du cancer du sein doit être examinée au cas par cas avec un médecin.

Le dépistage, comment ça marche ?

Le dépistage du cancer du sein repose sur :

- Une mammographie,
- Un examen clinique des seins,
- Eventuellement, d'autres examens (ex : une échographie, une radiographie complémentaire).

Le dépistage permet de repérer une lésion avant l'apparition de symptômes, et permet notamment de détecter des cancers de petite taille et peu évolués, avant qu'ils ne soient palpables.

Le dépistage augmente les chances de guérison et permet la mise en place de traitements moins lourds et moins agressifs (avec moins de séquelles).

Quels sont les facteurs qui augmentent le risque ?

L'âge : en effet, près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans.

Nos modes de vie : le tabac, l'alcool, le manque d'activité physique, une alimentation peu équilibrée, augmente le risque de cancer, dont celui du sein...

Les antécédents : il existe ensuite d'autres facteurs liés à certains antécédents médicaux (précédents cancers, affection du sein), personnels (exposition aux radiations médicales avant 30ans, et familiaux (cancers).





Les bons gestes écolos, on s'y met !

« La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres. »

Barry Commoner

OCTOBRE

un ordinateur en veille peut coûter jusqu'à 30€/an
s'il reste en veille pendant 12h/jour



JE PENSE À ÉTEINDRE MON
ORDINATEUR LORSQUE JE NE L'UTILISE PAS

NOVEMBRE

30 minutes d'éclairage inutile par jour équivalent
à 120 h d'éclairage au bout d'un an



JE PENSE À ÉTEINDRE LA LUMIÈRE
DANS LES PIÈCES INOCCUPÉES

*La solution parfaite n'existe pas mais voici des pistes pour s'engager
vers une beauté encore plus verte !*

- ◆ **ECONOMISER** l'eau
- ◆ **RAPPORTER** ses produits vides
- ◆ **TRIER** les emballages
- ◆ **RALENTIR** sa consommation
- ◆ **OTER** couvercles et pompes avant de jeter
- ◆ **PRÉFÉRER** des soins lavables biodégradables
- ◆ **CHOISIR** des packs minimalistes
- ◆ **INSPECTER** son plastique
- ◆ **PASSER** au solide
- ◆ **PRIVILÉGIER** le rechargeable
- ◆ **ÉVITER** les suremballages
- ◆ **LIMITER** les doses d'essai et de voyage



Madame/ Monsieur,

Nous soutenons la présence d'un service public gratuit de proximité en PREVENTION-SANTE.

Pour présenter ce service, nous vous invitons à participer à une **réunion d'information publique** sur

Ce **nouveau dispositif** mis en place dans notre commune selon les **recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et de la Haute Autorité de Santé en France**, en partenariat avec les hôpitaux de Périgueux et de Bergerac.

Cette réunion aura lieu :

**Le : jeudi 5 novembre à 10h.
À : ISSIGEAC (Pôle de Services)**

Lors de cette réunion, une sacoche "prévention santé" vous sera remise.

Afin d'y assister, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire préalablement **auprès de votre mairie ou du centre ressources Ehpad24 en appelant le : 05-53-45-30-55**. Chaque participant devra se présenter avec son masque, le gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition et les mesures de distanciation seront respectées.

Par ailleurs, nous avons sollicité, pour vous, un accès privilégié à la **consultation infirmière approfondie gratuite de prévention-santé** grâce à ce partenariat.

Cette consultation vous permettra pendant 1h30 de faire un bilan à l'appui d'une vingtaine de tests et mesures, et de recevoir des conseils personnalisés afin de préserver votre santé.

Vous trouverez au verso de ce courrier un auto-questionnaire vous permettant de mesurer l'intérêt de ce bilan en prévention santé (voir dernière page pour l'auto-questionnaire).

Cette consultation est entièrement prise en charge et ne nécessite pas de prescription médicale, ni de carte vitale, ni de moyen de paiement. Pour y accéder, il suffit de prendre rendez-vous au **05-53-45-30-55** ou de retourner le **coupon réponse au verso** de ce courrier.

Véronique Chanel, **infirmière de prévention-santé**, présente au **CH de Bergerac** tous les jours, mais aussi à **Eymet, Issigeac, La Force, Le Fleix, Lalinde, Lamonzie-Saint-Martin, et Lalinde** vous proposera une consultation au plus proche de chez vous.

Vous proposant de saisir cette opportunité, pour continuer à bien vous porter et bien vivre dans notre commune,

Avec nos meilleures salutations,

Le Président, Jérôme BETAILLE

CONSULTATION PRÉVENTION SANTÉ

MAISON DES SERVICES D'ISSIGEAC, 7 chemin des Ecoliers
Le 2^{ème} mercredi de chaque mois

Réunion D'information le :



Jeudi 5 Novembre à 10h
Maison des services publics
Chemin des Ecoliers à Issigeac
Inscription au 05.53.45.30.55
Venez récupérer votre SACOCHE PRÉVENTION ☺

Vous avez 65 ans ou plus, consultation infirmière approfondie gratuite sur rendez-vous par téléphone au 05.53.45.30.55

- ☺ Bilan de santé global – dépistage des fragilités (1h30 de consultation)
- ☺ Plan de prévention personnalisé
- ☺ Suivi à 1mois, 3mois, 6mois



TESTEZ-VOUS ☺ !

Questionnaire à retrouver en dernière page



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie Nationale

Le chef d'escadron Emilie MERCIER,
Commandant la compagnie de gendarmerie de Bergerac. *Bergerac, le 14 septembre 2020*

Monsieur le Maire,

En cas d'urgence, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, tous les citoyens de votre commune, peuvent solliciter en gendarmerie Nationale, en composant le numéro d'appel d'urgence 17. Depuis quelques semaines, les horaires d'ouverture au public de votre brigade de gendarmerie ont évolué. Nous avons réorienté notre action de fin de journée, en fermant nos points d'accueil à 18h au lieu de 19h, pour nous permettre de mieux prendre en compte la surveillance active du territoire durant ce créneau horaire.

En cas d'urgence, en dehors des horaires prévus, un citoyen peut toujours se présenter à la brigade et contacter le 17, en sonnant au portail prévu à cet effet : la patrouille la plus proche prendra en charge son besoin.

Je profite de cette communication pour vous rappeler que la Gendarmerie s'est dotée d'une brigade numérique qui répond à toutes les sollicitations non urgentes et demande de renseignement, et également vous faire part d'un dispositif nouveau « agendezetvous », qui complète la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne, en programmant un rendez-vous avec un gendarme de votre brigade à un horaire et un jour qui vous conviendra le mieux.

Mon commandant de communauté de brigades et moi-même, sommes à votre écoute pour l'ensemble des informations, difficultés ou demandes dont vous souhaiteriez nous faire part, dans le cadre de cette thématique ou de toute autre question de sécurité publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Emilie **MERCIER**

Nota : l'accueil sans rendez-vous et hors urgence, de la communauté de brigades de Sigoulès dont votre commune dépend est prévu :

↳ à Sigoulès du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – le dimanche et les jours fériés de 09h00 à 12h00

↳ à Eymet le mardi et le jeudi de 08h30 à 12h00

↳ à Issigeac le lundi et le mercredi de 14h00 à 18h00

Compagnie de Gendarmerie de Bergerac

9 avenue Wilson

24100 BERGERAC

05.53.74.70.01 – 06.85.57.28.53

**PROTECTION DES VICTIMES
DE VIOLENCES CONJUGALES**

La loi du 30 juillet 2020 publiée au Journal Officiel du 31 juillet 2020, comporte différentes dispositions sur le volet civil, faisant notamment suite aux mesures prises par la loi n°2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à **agir contre les violences au sein de la famille** mais également sur le volet pénal.

Ces mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} août 2020 (lendemain de leur publication au Journal officiel).

L'analyse ci-après détaille les mesures de la loi en lien avec le logement.

**CONGÉ DU LOCATAIRE
VICTIME DE VIOLENCES
(loi : art. 11 / loi du 6.7.89 : art. 15)**

Lorsque le locataire quitte le logement (loué nu à titre de résidence principale), il est tenu au respect d'un préavis de trois mois. Ce préavis peut être réduit à un mois dans certaines situations limitativement énumérées et sous réserve d'être justifié :

- lorsque le logement est situé en zone tendue (la Dordogne n'est pas concernée) ;
- en cas d'obtention d'un premier emploi, de mutation professionnelle, de perte d'emploi (licenciement, fin de CDD ou rupture conventionnelle), de nouvel emploi suite à une perte d'emploi ;
- pour les bénéficiaires du RSA ou de l'allocation adulte handicapé ;
- pour les locataires dont l'état de santé justifie un changement de domicile ;
- lorsque le locataire se voit attribuer un logement à caractère social.

Un nouveau motif de préavis réduit à un mois est ajouté à cette liste pour le locataire victime de violences au sein du couple ou sur l'enfant qui réside habituellement avec lui.

Est visé le locataire :

- bénéficiaire d'une ordonnance de protection ;
- ou dont le conjoint, partenaire lié par un PACS ou concubin fait l'objet de poursuites, d'une procédure alternative aux poursuites ou d'une condamnation, même non définitive.

Pour mémoire, en location meublée, le délai de préavis du locataire est également d'un mois (loi du 6.7.89 : art. 25-8).





AOUT 2020
N° 396

ADIL 24

Flash

INFO

ENCADREMENT DU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET LUTTE CONTRE LES APPELS FRAUDULEUX

La proposition de loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, déposée à l'Assemblée nationale le 3 octobre 2018 avait pour objectif de protéger le consommateur, tout en préservant les emplois issus d'entreprises françaises et de centres d'appels basés en France. La version finale du texte en est la loi du 24 juillet 2020 [publiée au Journal officiel du 25 juillet 2020], qui comprend 12 articles contre six dans la proposition initiale.

Les nouveautés apportées par la loi concernent le secteur de la rénovation, l'information du consommateur, le renforcement de l'obligation des professionnels, l'aggravation des sanctions, la lutte contre les appels frauduleux, etc...

INTERDICTION DU DÉMARCHAGE DANS LE SECTEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

(loi du 24.7.20 : art. 3 / C. conso. : L. 223-1)

Toute prospection commerciale de consommateurs par des professionnels, par voie téléphonique, ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux visant un logement en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables est désormais interdite. Il existe néanmoins une exception concernant les sollicitations qui interviennent dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours. Les entreprises du secteur pourront ainsi contacter leurs clients par téléphone, mais pas de nouveaux prospects

PRÉSENTATION CLAIRE DE L'IDENTITÉ DU PROFESSIONNEL

(loi du 24.7.20 : art. 1 et 2 / C. conso. : L. 221-16)

Lors du démarchage téléphonique, la loi précise que devront être fournies de manière claire, précise et compréhensible au début de la conversation :

- l'identité du professionnel ou l'identité de la personne pour le compte de laquelle il effectue cet appel ;
- ainsi que la nature commerciale de l'appel.



ADIL 24 / Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Dordogne
3, rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX - Tél. : 05 53 09 89 89 - Fax : 05 53 09 83 40
E.mail : Adil.24@wanadoo.fr - Site : www.adil24.org

**Pour être protégé contre le démarchage
téléphonique abusif**

Inscrivez-vous gratuitement
sur la liste d'opposition.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT, À LA CONSOMMATION
ET À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



bloctel.gouv.fr

INFOS UTILES



LES CISEAUX DE FAUX

Votre salon de coiffure sera fermé
du mardi 20 octobre au lundi 26 octobre inclus.
Ainsi... du 25 décembre au lundi 4 janvier.

Le salon sera ouvert le lundi 21 décembre

Merci de prendre vos rendez-vous à l'avance

Caroline

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

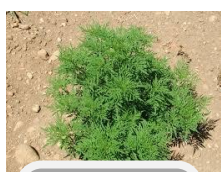


**Stade
Plantule**

Pourquoi lutter contre l'ambrosie à feuille d'armoïse ?

Nuisible pour la santé : source d'allergies (rhinites, conjonctivites trachéites, urticaire, eczéma et asthme).

Nuisible pour l'agriculture : perte de rendement, semences non conformes, traitement de sol supplémentaire, importante production de graines, conflits de voisinage...



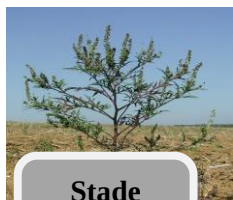
**Stade
Végétatif**

Que faire ?

La plante doit être éliminée par arrachage, de préférence avant floraison et grenaison, avec port de gants.

Par un fauchage de préférence avant floraison.

En empêchant son installation par technique de végétalisation (=ne pas laisser les terrains nus).



**Stade
Floraison**

Signalement et informations :

Sur la plateforme de signalement : www.signalement-ambrosie.fr

Application mobile « Signalement ambrosie »

Par email : contact@signalement-ambrosie.fr

Par téléphone : 0 972 376 888

Pour toute question concernant cette plante, vous pourrez vous adresser à Mr DUMON Patrick, référent communal, par l'intermédiaire de la mairie.

POINTS DE VIGILANCE

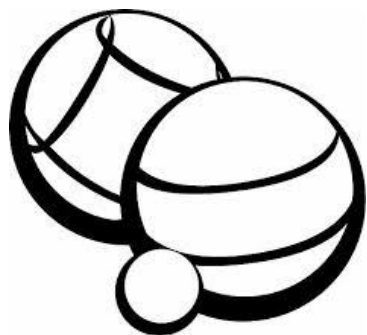
Brûlage des déchets verts

ATTENTION !

Le brûlage des déchets verts (issus du débroussaillage) est
interdit à partir du 1^{er} mars 2020
jusqu'au 30 septembre 2020.

Référence : arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001

Si vous avez des déchets verts à évacuer pendant cette interdiction, vous pouvez les déposer en déchetterie.
(Déchèterie la plus proche : Issigeac)



Message à destination des jeunes cyclistes et motocyclistes

**LE TERRAIN DE PÉTANQUE EST
RÉSERVÉ A L'USAGE EXCLUSIF DE CE
SPORT**

La vie associative

LISTE DES CONTACTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- * A.A.M. : Mme DUBUC Véronique 05.53.24.54.71
- * ABT : M. CHABROT Laurent 05.53.58.87.81
- * AMICALE des PROPRIÉTAIRES et CHASSEURS : Mr DÉSIGNÈRE Christian 05.53.24.33.07
- * ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) : Mme NOBLET Jessica 06.13.96.67.95
- * A VOS SAVONS : M. HELLRIGEL Philippe 06.95.07.64.09
- * LES BOULISTES DE FAUX : M. MAHIEU François 05.47.77.26.70 – 06.12.85.63.09
- * 2CV EN FAUX ' LIES : M. MARCOMINI Eric 05.53.24.29.09
- * COMÉDIES COCASSES : Mme WARNER Carol 05.53.22.89.21
- * COMITÉ DES FÊTES : Mme PIGEARD Betty 05.53.61.68.01
- * COOPÉRATIVE SCOLAIRE : M. BOUËSNARD Philippe (école)
- * CRÉATION ET LOISIRS : Mme DUMON Juliette : 07.61.00.77.26
- * CYCLO CLUB FAUX FURIEUX : M. ROMERO Emmanuel 05.53.61.08.23
- * FOOTBALL CLUB DE FAUX : M. FONTAYNE Olivier : 05.53.24.30.60 – fcfaux.footeo.com
- * JAZZANOUS : Mme TIXIER Myriam : 06.71.78.19.81
- * L'ÉTRIER DES BASTIDES : Mme MACHOT Marie-Ange : 06.10.16.53.60
- * LE TEMPS DES LOISIRS (Génération en mouvement) : Mme DORLÉAC Bernadette 05.53.24.31.60

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

Au vu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, aucune manifestation n'est prévue pour l'instant.

La communauté de communes

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Si vous avez une maison équipée d'une installation d'assainissement non collectif, celle-ci doit être contrôlée périodiquement par le technicien du SPANC.

La campagne de contrôle périodique sur la commune de FAUX a commencé mi-Juin 2020. Cette campagne s'étalera sur plusieurs semaines.

Vous avez reçu ou recevrez un courrier du SPANC de la CCPSP vous fixant un rendez-vous. N'hésitez pas à contacter le technicien si vous avez un empêchement.

COVID-19

Afin de respecter parfaitement les gestes barrières pour lutter contre la propagation du virus Covid-19, le technicien vous demande de rester si possible à l'intérieur de votre maison, et de discuter avec lui depuis la fenêtre.

Si malgré tout, vous souhaitez l'accompagner sur votre parcelle, une distance de sécurité de 2 mètres sera exigée. Le technicien sera équipé de tout l'équipement indispensable pour assurer sa sécurité mais aussi la vôtre : gants, masque, visière, gel hydroalcoolique. Le contrôle se fera en toute sécurité.

NB de la mairie : la commune de Faux vous a fourni un lot de masques « grand public », pour votre sécurité et celle du technicien, il semble primordial de porter ce masque en sa présence.

Le technicien du SPANC, Manuel MAIGNIEZ reste à votre service pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 07.87.11.97.49 ou par mail à l'adresse suivante ccpsp24.spanc@orange.fr

PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

OUVERTURE DE LA CONCERTATION PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Suite aux délibérations n° 2017-24 du 20 mars 2017, n° 2017-82 du 20 novembre 2017 et n° 2019-23 du 18 mars 2019, le public est informé que la concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a démarré et qu'un registre de concertation accompagné d'un dossier de concertation sont disponibles au siège de la Communauté de communes à Eymet, à la Maison des services publics à Issigeac et dans chacune des communes membres, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier de concertation est aussi disponible sur le site de la Communauté de communes :
<http://www.ccpsp24.fr/fr/information/51760/plui>

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été reconduite **du 1^{er} septembre 2019 jusqu'au 31 août 2021.**

SOLIHA Dordogne-Périgord est l'association interlocutrice pour :

- Vous informer gratuitement,
- Etudier la recevabilité de votre projet,
- Vérifier la nature des travaux éligibles et les subventions mobilisables,
- Vous assister dans le montage du dossier.



EYMET : *Pôle de services publics, 23 Avenue de la Bastide*

ISSIGEAC : *Maison des services, 7 Chemin des écoliers*

☎ 05.53.22.57.94 - v.piet@soliha.fr

Informations Hébergeurs – Taxe de séjour 2020

Pour rappel, vous trouverez les changements intervenus depuis le 1^{er} janvier 2019 en ce qui concerne la nouvelle tarification pour les hébergements sur le site suivant : <http://www.ccpsp24.fr/fr/information/43402/taxe-sejour>

LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Est effectué selon le calendrier que vous avez reçu en début d'année
Habituellement : - toutes les semaines le lundi matin pour les bacs noirs
- tous les quinze jours le mercredi matin pour les bacs jaunes
- Susceptible de modification en fonction des jours fériés.

Période COVID : il peut y avoir des changements dans les horaires de passage, c'est pourquoi nous demandons aux usagers de bien vouloir sortir leurs conteneurs la veille de la collecte et de ne les rentrer qu'après le passage du camion.

Pour les contacter : 09 71 00 84 24 - Service.usagers@smd3.fr



NOUVEAU BADGE

Ce nouveau badge concerne l'accès aux déchèteries.



Inscrivez-vous dès maintenant [sur smd3.fr](http://smd3.fr) ou au [09 71 00 84 24](tel:0971008424)

Si vous avez répondu à l'enquête menée en fin d'année 2019, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Vous recevrez la nouvelle carte d'accès aux déchèteries directement chez vous.

Si vous n'avez pas répondu à cette enquête, vous pouvez effectuer les démarches sur le [site du SMD3](http://smd3.fr) ou par téléphone, au [09 71 00 84 2](tel:0971008424)



LA DÉCHÈTERIE D'ISSIGEAC

Horaires des déchèteries du Bergeracois

	Bergerac Rue Denis Papin Tél. : 05.53.57.70.66		Saint Pierre d'Eyraud Route de Coutou Tél. : 05.53.74.80.91		Issigeac Route de Villeréal Tél. : 05.53.73.34.46		Sigoulès Route de Bergerac Tél. : 05.53.23.32.28	
Lundi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h		13h30 - 17h				
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h		13h30 - 17h				13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h		13h30 - 17h		
Samedi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h	9h - 12h	13h30 - 17h
Dimanche	10h - 12h	14h - 16h						

Modalités de remise de carte d'accès des déchèteries à l'antenne Bergerac du SMD3, 3 rue Emile Zola, 24100 BERGERAC : avec une pièce d'identité, la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile.

Permanences des organismes

Mme Stéphanie DARCQ - ASSISTANTE SOCIALE de la Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention tient une permanence
En raison de la crise sanitaire, les permanences sont annulées. Contactez le CMS de Sigoulès.
Siège : CMS de SIGOULES
☎ 05.53.02.06.13

M.S.A
sur rendez-vous par téléphone au 08.11.65.65.66
31, place Gambetta BERGERAC
Assistante sociale MSA : Sandrine MARCET

C.I.A.S d'EYMET-ISSIGEAC
(Aides ménagères, action sociale, portage de repas, PIJ...) ☎ 05.53.22.98.16
Une seule adresse : 23 Avenue de la Bastide, 24500 EYMET.
- Permanence avec Nathalie Phellipeau dans les locaux de la Communauté de Communes d'Issigeac, 7 Chemin des écoliers, le lundi de 8h30 à 12h00.

Juillet – Août : uniquement sur rendez-vous.

S.S.I.A.D – A.M.A.D. Sud-Bergeracois (Maintien à domicile, soins à domicile...)
Une seule adresse : 26 Route de Lescoussou, 24500 EYMET
Permanence à EYMET : du lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi matin de 8h à 12h.
ISSIGEAC : vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous.
☎ 05.53.74.26.25

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h00
2, Boulevard du 8 Mai à BERGERAC.
☎ De 8h00 à 18h00
05.53.35.60.00.
3646

CARSAT
Sur RDV de 8h à 12h et de 13h à 17h
Sans RDV de 8h à 12h (*informations générales, remise de pièces, signaler un changement d'adresse ou de coordonnées bancaires*)
1 Avenue du Professeur Calmette à BERGERAC
☎ 3960 ou 09.71.10.39.60
N° unique pour l'Aquitaine : 05.47.56.92.19

Le CICAS
(Retraite complémentaire des salariés)
sur rendez-vous, tous les lundis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, Centre Jules Ferry, Salle 1 – Place Jules Ferry à BERGERAC.
☎ 0 820 200 189 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

C.E.D.I.F.F.
(Centre d'Ecoute de Documentation et d'Information des Femmes et de la Famille)
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – 21 Boulevard Jean Moulin à BERGERAC.
☎ 05.53.63.32.30.

CONCILIATEUR de JUSTICE
M. J.-M. TRICHET.
Jour de permanence (à titre indicatif, pouvant être modifié) :
Jeudi 20 Août 2020
ISSIGEAC : de 10h00 à 12h00 en Mairie.
EYMET : de 14h00 à 16h00 à la Communauté de communes.

LA MAISON de la JUSTICE et du DROIT
Information juridique gratuite auprès de professionnels du droit ou associations, Aide au logement, information des femmes et de la famille, fédération des consommateurs, protection judiciaire de la jeunesse, aide aux victimes, conciliateur, médiation familiale.
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, - 3, Rue d'Albret à BERGERAC.
☎ 05.53.73.24.7



Liste des commerçants, artisans et professions libérales

ARTISANS

BONETTI Romain (Maçonnerie) – 142 Rue Paul Abadie – 06.74.90.13.27

DUBUC Bernard (Nettoyage des systèmes d'extraction des cuisines professionnelles, expertises insectes et amiante) – 05.53.24.54.71

GORSE Roland (Fermetures alu, PVC, stores, serrurerie) - 227 Route des Galis – 06.45.65.57.56 – courriel rg24@live.fr

LARDEYROL Jean-Jacques (Maçonnerie, Couverture) – 134 Route de La Robertie – 05.53.24.32.58

LEYMA Jérémie (Maçonnerie, gros œuvre) - 167 rue Paul Abadie – 06 26 48 73 56

MALONE Clark (Plombier, chauffagiste) – La Micalie – 06 88 89 30 61

MARSAL Eric (Peinture, Vitrierie) – 1577 Route de Lajasse – 05.53.63.21.10

MATHIEU Gérard (Travaux Agricoles, Transport) – 587 Route des Galis – 05.53.24.32.44

MAZEAU Franck (Parcs et Jardins) – 135 Route Les Grèzes- 06.22.14.32.34

ROQUET Daniel (Architecte) - 253 Route de Beaumont – 05.53.23.60.32

SAINT AMAND Yves (Rénovation et création de Salle de bains – Carrelage –Plomberie-Sanitaire-Chauffage) - 120 Route de Beaumont - 05.53.57.06.01 – 06.84.98.47.37

SOUKUP Frédéric (Peinture, décoration) – 449 Route de Bergerac – 05.53.22.04.53 ou 06.79.23.83.46

VERGNOLLE David (Mécanique Automobile et Motoculture) – 17 Rue Albert Guillaume – 05.53.24.32.45

COMMERÇANTS

(AGUESSE) S.A.R.L BABETTE et PHILIPPE (Centre Equestre, Poney-Club, Camping) - 642 Route de Lanquais – 05.53.24.32.57

BOILLIN Gérard et Françoise (Chambres d'Hôtes, Meublé) – 242 Chemin de la Genèvre – 05.53.24.30.21

BRETOU Daniel (Gîte rural) - 17 Chemin Buffellard - 05.53.61.24.45

CISEAUX DE FAUX – Caroline LAFON (salon de coiffure) – 56 Rue Paul Abadie – 05.53.27.24.54

DE BOUTRAY François et Josefa - Château Le Tour - 146 Route de Labarde - 05.53.57.76.82

www.chateaufort.fr

DURAND Gilles (Meublé de Tourisme) - 1114 Route de Labarde - 01.47.47.09.17 ou 06.03.01.02.03

gilles.durand.aumont@gmail.com www.gitedelabarde.com

GEOFFRE Distribution Ets (Vente pièces détachées automobile et agricole, équipements divers) - 47 Chemin de La Cabane – 05.53.61.84.01 et 06.07.45.31.64

KALT Thérèse (Meublé de Tourisme) – Les Grèzes – 07.77.32.21.96

KIRTZ Stéphane Le Hom'Burger (commerce ambulancier – restauration rapide) – 392 Route de Bergerac - 07.70.70.37.15

LABONNE VERGNAS Marie-Hélène (Productrice de volailles et bovins, vente à la Ferme) - 1395 Route de Verdon - 06.77.04.19.91

LAFOSSE Alex (Mandataire véhicules) 264 Route Les Grèzes - 06.17.68.52.13

LEBORGNE Anna-Chiara (Meublé de Tourisme) « Les Bénéchies » - 06.87.85.51.97

MALLET Hervé (Boulangerie, Pâtisserie) - 2 Rue des Fargues – 05.53.24.96.11

MERLE Alain (Vente de Crêpes, gaufres, chiros) – 382 Route d'Issigeac - 05.53.73.29.90 ou 06.10.92.80.11

TAYLOR Edward et Ineke (Gîtes de la Bergerie) - Château Le Tour - 144 Route de Labarde – 06.86.92.09.60

VERGNOLLE David (Vente de véhicules, Motoculteurs) – 17 Rue Albert Guillaume – 05.53.24.32.45

VIVAL - Alimentation – Bar-Tabac – Presse régionale - Christophe MARGUIER – 159 Rue Albert Guillaume - 05.24.10.69.71

ZUCCARI Claudia (Meublé) « Lajassière » – 100 Route de Lajasse – 05.53.24.05.99

ASSISTANTES MATERNELLES

MAHIEU Brigitte – 52 Rue Neuve – 06.24.40.10.55 – 05.47.77.26.70

SENCHEZ Megane – 886 Route de Beaumont – 06.37.44.90.61

PROFESSIONS LIBÉRALES AU POLE BIEN ETRE au lieu-dit « Le Moulin », 11 Impasse du Moulin

Cabinet infirmier de FAUX exclusivement sur rendez-vous - Christine MARTIN VERBEKE - Françoise CHARRIER — Delphine POLET – Gwenaëlle ARNAL – 06.88.20.28.57 - **Une permanence est assurée tous les matins sauf le dimanche.**

AUTRES

NATUROPATHE, ENERGETICIENNE : Amélieh RUSCON - 06.76.04.60.74

Memento des numéros utiles



GENDARMERIE D'ISSIGEAC Permanence : Lundi après-midi, Mercredi après-midi, Dimanche matin.	05.53.73.52.80
MAIRIE de FAUX Télécopie faux24.mairie@wanadoo.fr	05.53.24.32.40 09.77.44.58.96 09.70.62.53.28
AGENCE POSTALE DE FAUX	05.53.24.32.40
BIBLIOTHÈQUE DE FAUX bibliothequefaux24@gmail.com	05.53.22.91.55
LA POSTE à ISSIGEAC (Guichet) (Distribution)	05.53.58.70.49 05.53.22.70.29
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES SUD PERIGORD Accueil ÉCOLE d'ISSIGEAC ÉCOLE de FAUX SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	05.53.22.57.94 05.53.58.70.71 05.53.24.32.17 07.87.11.97.49
AMAD Sud-Bergeracois - SSIAD (Association Maintien A Domicile) – EYMET – amad.sb@orange.fr	05.53.74.26.25
CIAS – EYMET	05.53.22.98.16
OFFICE du TOURISME -d'ISSIGEAC -d'EYMET	05.53.58.79.62 05.53.23.74.95
DECHETERIE d'ISSIGEAC	05.53.73.34.46
AMBULANCES d'ISSIGEAC	05.53.58.73.83
TAXIS RAYMOND – ISSIGEAC et FAUX	05.53.61.76.74 06.74.84.39.39
HÔPITAL - BERGERAC	05.53.63.88.88
PHARMACIES (ISSIGEAC) des TILLEULS	05.53.58.60.64
PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES)	3237 ou 3237.fr

CABINET MÉDICO – DENTAIRE (ISSIGEAC)	05.53.58.71.33
Dr FAUCCONNOT (BOUNIAGUES)	05.53.58.36.23
INFIRMIERES à FAUX Mmes Christine MARTIN-VERBEKE, Françoise CHARRIER, Delphine POLET et Gwenaëlle ARNAL	06.88.20.28.57
INFIRMIER(ES) Christine AGBODJAN et Carole BICHON (ISSIGEAC)	05.53.74.85.58 06.84.36.12.83
- Thierry MA TRI (BOUNIAGUES) - M. ADELAÏDE (Luxopuncture - BOUNIAGUES) Béatrice LACOSTE-LAFOSSE (BOUNIAGUES)	05.53.88.85.83 06.76.82.89.76 06.71.24.00.88
KINESITHERAPEUTES S. GLORIEUX et Ch. LE MORVAN (ISSIGEAC) Mme BORINI Marcella (BOUNIAGUES)	05.53.24.12.37 05.47.77.98.88
OSTÉOPATHES -M. CHAPUIS (ISSIGEAC) -Melle CHATEAURAYNAUD (ISSIGEAC)	06.72.65.41.21 06.62.95.65.26
PEDICURE PODOLOGUE Mme MONNIER A. (ISSIGEAC)	06.61.69.36.06
PSYCHOPRATICIENNE TOURRES P. (BOISSE)	06.88.55.78.93
S-PREFECTURE BERGERAC	05.47.24.16.16
CENTRE IMPÔTS BERGERAC	05.53.63.67.20
E.D.F Dépannage	09.72.67.50.24
SAUR Accueil client et branchements	05.81.31.85.03
SAUR dépannage 7j/7j	05.81.91.35.05
SECOURS CATHOLIQUE	05.53.57.73.72
SMD3 (collecte des ordures ménagères)	0 800 942 601 (n° vert)
DAC CROIX ROUGE - BERGERAC	05.53.61.08.46
AEROPORT Roumanières www.bergerac.aeroport.fr	05.53.22.25.25
PAROISSE Saint Martin des Vignes (Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre) https://eymet-paroisse.jimdo.com	05.53.23.82.10

Messes

Le dimanche matin : 9h30 à ISSIGEAC
11h15 à EYMET

**Messe TOUSSAINT Samedi 31 Octobre à 10h30
À FAUX**

PHARMACIE DE GARDE (RÉSOGARDES)

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
de chez vous :

Par téléphone : faites le 3237.

TESTEZ-VOUS 😊 !

Cochez la **lettre A ou B** en fonction de vos réponses :



1. Le confinement vous a pesé ?...	☐ A : oui	☐ B : Non
2. Avez-vous des troubles du sommeil plus importants depuis le confinement ?	☐ A. Oui	☐ B : Non
3. Pouvez-vous marcher facilement pendant 10 minutes (400 mètres = environ un tour d'un terrain de foot ou 2 à 3 bâtiments) ?	☐ A. Oui avec quelques difficultés.	☐ B : Oui, sans difficulté.
4. Montez-vous facilement un escalier (environ 10 marches) ?	☐ A. Oui avec quelques difficultés	☐ B : Oui, sans difficulté.
5. Votre poids s'est-t-il modifié involontairement ce dernier mois (variation +/- 3 kgs)?	☐ A. Oui	☐ B : Non
6. La semaine dernière, avez-vous ressenti les états suivants : « tout ce que je faisais me demandait un effort » ou « je ne pouvais pas aller de l'avant »	☐ A. Plus de 2 fois	☐ B : Moins de 2 fois
7. Pratiquez-vous une activité physique (jardinage, ménage, sport...) ?	☐ A. Moins de 3 fois/semaine	☐ B : Plus de 3 fois /semaine
8. Vous plaignez-vous de votre mémoire ?	☐ A. Oui	☐ B : Non
a. Si oui, plus fortement ce dernier mois ?	☐ A : oui	☐ B : Non
Souhaitez-vous une information aux gestes protecteurs	☐ A : oui	☐ B : Non
Nombre de croix :	A :	B :

Si vous avez des **réponses A**, n'hésitez pas : saisissez cette proposition de **service gratuit de prévention santé de proximité**, suggérée par votre Mairie. Il vous suffit de renseigner et retourner le coupon ci-dessous :



A renvoyer à Véronique Chanel, infirmière en prévention santé :
USLD de Bergerac – Rue Calmette – 24100 Bergerac

Nom :

Prénom :

Tel :

Souhaite bénéficier d'une consultation prévention gratuite : ☐ **Oui**

☐ **Non**

Mme Véronique Chanel, infirmière de prévention, vous rappellera afin de convenir d'un rendez-vous pour une consultation au plus proche de chez vous.

Le Signature :